



ASSEMBLEE IUFE

Bruno Strasser, Président

Bruno.strasser@unige.ch

Assemblée de l'IUFE

Jeudi 30 novembre 2017 – 17h à 19h

Pavillon Mail, 40 bd du Pont d'Arve

Salle PM 234

PV ADOPTE

Corps professoral

Bruno Strasser, SCIENCES, président de l'assemblée de l'IUFE

Jean-Luc Dorier, FEP

Greta Pelgrims, MESP

Anne Sgard, SES

Frédéric Yvon, FORDIF

Corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche (CCER)

Glais Sales Cordeiro, FAPSE

Anne Monnier, IUFE

Membres invités de manière permanente

Isabelle Mili, directrice IUFE

Sophie Canellini, directrice-adjointe IUFE

Maria Canal, Conseillère aux études Forensec, IUFE

Olivier Maulini, FAPSE

Roland Emery, IUFE

Jeremy Tierque, représentant des enseignants du secondaire I, FAMCO

Etienne Bertouille, représentant des enseignants du secondaire I, FAMCO

Yann Volpé, représentant SPG

Emilia Rosa Cosme Madeira, représentante des étudiants FEP

Raphael Von Rohr, AEFES

Waël Almoman, représentant des enseignants secondaire II, UCESG

Membres excusés

Mara Cianciulli, administratrice adjointe suppléante

Aline Meyer, conseillère aux études FEP

Christophe Laenzlinger, LETTRES

Simon Toulou, Responsable des stages et FT Forensec

Prise du PV

Laurence Hofmann, représentante du PAT, IUFE



Ordre du jour

1. Approbation de l'OJ (annexe OJ)
2. Approbation du PV des 29 juin et 05 octobre 2017 (2 annexes PPV)
3. Information du président de l'Assemblée
4. Information de la directrice de l'institut
 - Nouveau règlement d'organisation (1 annexe RO)
5. Point FEP
 - FEP 2.0 : état des travaux sur le parcours renforcé.
6. point MESP
 - Approbation de la composition du comité de programme MESP
 - Approbation de la composition de la commission d'admission MESP 2018
7. Retour sur la représentation du PAT/IUFE à l'assemblée
8. Divers

Bruno Strasser ouvre la séance et passe à l'ordre du jour.

1. Approbation de l'OJ

OJ approuvé à l'unanimité

2. Approbation du PV des 29 juin et 5 octobre 2017

Les deux PV sont adoptés

3. Informations du Président

Aucune information communiquée.

4. Information de la directrice de l'institut

Isabelle Mili (IM) présente 2 informations:

- Future séance du Conseil de l'IUFE le 7 décembre 2017 : le budget 2018 sera présenté et soumis aux membres. Faute de temps nécessaire pour ce faire dès cette année, celui-ci ne comportera pas une séparation budgétaire par enseignant et par module (programme), outil de péréquation financière utilisé à l'avenir. Les outils de ce processus sont actuellement en cours de finalisation.
Une estimation montre toutefois que le coût de la MESP correspond à 40% sur l'IUFE et 60 % sur la SSED, celui de la FEP correspond à 90% sur la SSED et 10% sur l'IUFE, et la Foresec correspond à 70% sur l'IUFE et 30 % sur la SSED.
- Prochaine séance Swissuniversities du 6 décembre 2017 : une prise de position, sur le projet de loi pour une FEP en 3 ans, ou 4 ans renforcés, est espérée de la part de la Chambre des HEP.

- Nouveau règlement d'organisation (1 annexe RO)

Le projet de nouveau RO est présenté et commenté. Ce document fait état d'une certaine harmonisation apportée, ainsi que d'un apport en précisions.

Les différentes modifications communiquées en séance seront intégrées au document, qui sera ensuite soumis pour approbation aux membres du Conseil de l'IUFE, puis au Rectorat qui pourrait être susceptible de le modifier à nouveau.



Les modifications apportées à ce document sont :

Page 2 => titre I, « et » en minuscules et non en majuscules.

Page 4, article 5, alinéa 5.3 => souhait du Rectorat que les professeurs de facultés soient plus intégrés et davantage représentés, particulièrement au sein du Comité de direction de l'IUFE.

Page 8, « la Direction » = le CDD, la directrice et la directrice-adjointe.

Article 15 alinéa G => élabore est remplacé par statue, l'idée de départ étant un fonctionnement collégial au niveau direction de l'institut. Le Comité de direction statue sur toutes propositions de modifications du RO de l'IUFE.

Page 10, composition de l'assemblée => la question de la représentativité des programmes est soulevée, dans la mesure où tous les programmes doivent pouvoir être représentés par au moins un représentant désigné sous a), b), et c) => ajout d'un d.

VOTE : 6 OUI

1 ABSTENTION

0 OPPOSITION

5. Point FEP

- FEP 2.0 : état des travaux sur le parcours renforcé.

Un point de situation est dressé, quant à la faisabilité du programme FEP renforcé sur 4 ans. Pour ce faire, il faudra répondre aux différentes demandes exprimées. Le projet d'une FEP élargie devrait être finalisé au 19 décembre 2017, présenté à la directrice de l'institut en janvier 2018, puis à la Conseillère d'Etat.

Les différents aménagements nécessaires auront des incidences systémiques qui devront être prises en compte dans la mesure où une FEP élargie ne peut être réalisée à prix constant.

- Surcoût d'encadrement des FT plus important (exemple du stage filé en 1^{ère} année) ;
- Surcoût BSEP2/BSEP3...entre autres...

Face à un projet de Master qui risque de ne pas aboutir, la position de Swissuniversities (HEP) et de la CDIP est restée prudente et n'a pas fait ressortir de position tranchée.

La SPG a par ailleurs rappelé, en dernière séance du Groupe de coordination, qu'un groupe de travail a réalisé un rapport sur cet objet, qu'il a ensuite soumis à la CIIP.

Ce rapport a été présenté à la conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE). Il en est ressorti 3 points de vue :

1. La majorité des personnes pensent que 3 ans de formation ne suffisent pas ;
2. Une proportion moins importante pense que c'est l'affaire des politiques ;
3. Une minorité pense que 3 ans de formation suffisent

6. point MESP

- Approbation de la composition du **Comité de programme MESP**

Un document présente la composition du Comité de programme, ainsi que celle de la Commission d'admission MESP 2018, laquelle délègue son travail effectif d'évaluation à un Groupe de suivi académique tel que prévu par les changements de procédure suite à l'article 132 de la nouvelle LIP. Les extraits réglementaires concernées sont insérés.

Comité de programme (après approbation) : 1 représentant de la profession sera recherché pour ce Comité.

Greta Pelgrims, PA (FPSE), direction (depuis 2010)

Roland Emery, CE (IUFE), codirection (depuis 2016)



Aline Meyer, conseillère aux études MESP (membre ex officio)
Joaquim Dolz-Mestre, PO (FPSE) (depuis 2011)
Emmanuel Sander, PO (FPSE ; commission d'admission de la MESP) nouvel entrant
Coralie Delorme, CE et CS (FPSE ; responsable des stages) (depuis 2011)
Britt-Marie Martini-Willemin, CS (FPSE) (depuis 2010)
Sara Bello (représentante des étudiants de la MESP) nouvel entrant

VOTE : 6 OUI

1 ABSTENTION

0 OPPOSITION

- Approbation de la composition de la Commission d'admission MESP 2018

Membres de la commission d'admission pour la procédure d'admission 2018 des 25 étudiants :

Présidence : Emmanuel Sander (PO)

Rapporteur : Greta PELGRIMS (PA)

Conseillère aux études : Aline MEYER

Représentant du DIP à titre d'invité permanent : Jean-Luc BOESIGER (Directeur péd.adjoint OMP)

Pour le travail opérationnel d'évaluation en binômes (dit groupe de suivi académique) :

1. Sandrine AEBY DAGHE (CE)

2. Nilima CHANGKAKOTI (CE)

3. Roland EMERY (CE)

4. Katia LEHRAUS (CE)

5. Valérie LUSSI BORER (MER)

6. Britt-Marie MARTINI-WILLEMEN (CoIIS)

7. Alain MULLER (CE)

8. Marc SURIAN (CE)

9. Céline VENDEIRA-MARECHAL (CE)

10. Walther TESSARO (CE)

11. Sous réserve en cas d'absences prolongées : Joaquim DOLZ (PO) et Coralie DELORME (CE)

Secrétariat : Ivan VAAMONDE et Elsa BURRI RUIZ

VOTE : 6 OUI

1 ABSTENTION

0 OPPOSITION

7. Retour sur la représentation du PAT/IUFE à l'assemblée

Il est décidé que la représentante du PAT IUFE à l'assemblée est dès 2017-2018 Laurence Hofmann.

8. Divers

- La directrice adjointe de l'IUFE, Sophie Canellini, présente la nouvelle conseillère aux études Forensec, Madame Maria Canal.

- Une information est communiquée : Le mandat de la directrice de l'IUFE prend fin au 15 juillet 2018.

La séance est levée à 18h30.